

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE  
**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Loisirs tous publics du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **27/06/2014**,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance</b>
BP 033 14 0126	Madame BRUQUEL Nom d'usage LALUN Carine 12/11/1980 GENNEVILLIERS (92)
BP 033 14 0127	Madame BURNIER Nom d'usage LUBERRIAGA Karine 24/10/1981 SAINT-JEAN-LUZ (64)
BP 033 14 0128	Madame GUESSANT Nom d'usage COLIN Isabelle Angèle Suzanne 03/11/1975 AMBOISE (01)
B P033 14 0129	Madame LAHETJUZAN Amets 24/08/1987 BAYONNE (64)
BP 033 14 0130	Madame MAUVOISIN Nelly 08/01/1976 BAYONNE (40)
BP 033 14 0131	Madame VILLETORTE Sandrine Marie 22/04/1978 BEGLES (33)
BP 033 14 0132	Madame ZUGASTI Marianne 11/06/1979 BAYONNE (64)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES Le 27/06/2014

*/Le Directeur Régional de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine  
L'Inspecteur*

*Nicolas MARTY*

BP LTP. VAE 27/06/2014